ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Vendredi 1er Mars 1901 (11 Ventôse, An 109 de la République), 60e jour de l'année, 7Ce jour de l'hiver, 1Te jour de la lune.
Lever du Soleil à 6 h. 45 : coucher à 5 h. 41.
Lever de la lune à 2 h. 01 soir; coucher à 4 h. 21 soir.
Aujourd'hui, la durée du jour est en augmentation de 4 minutes surhier.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE. — Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 28 Février
Baromètre à 2 heures du soir : 750 m/m. (pluie ou vent). Hausse depuis la veille : 5 m/m.
Thermomètre à 6 heures du matin : 02° au-dessus; à 2 heures de l'après-midi : 10° au-dessus.
Etat du ciel : Couvert.
Direction et force du vent : Ouest faible.

Lire à la 2e page :
Une banque qui cesse ses paiements à Roubaix.

La Coopérative « La Paix » a fourni à ses seuls adhérents pendant le cours de l'année 1900, (2me exercice arrêté le 24 novembre) exactement 3,050,000 kilos de pain.

Tout fait prévoir pour 1901, une augmentation considérable de ce chiffre, déjà formidable ; la moyenne hebdomadaire des inscriptions de nouveaux adhérents étant de 25.

Ce succès étonnant est obtenu par un choix judicieux des matières premières, qui sont toutes de qualité première supérieure, et par une panification des plus soignées.

Vol de cuivre. — Dans l'avant-dernière nuit, des malfaiteurs se sont introduits par escalade et effraction dans l'atelier de chaudronnerie de M. Ceyse Victor, 50 ans, demeurant rue de la Conférence, 40, et ont enlevé les objets ci-après :

Une marmite en cuivre avec couvercle, contenant 30 litres environ du poids de 10 kilos, valeur 30 fr., une vingtaine de tuyaux en bouts de tuyaux en cuivre variant comme longueur de 0 m. 20 à 1 mètre ; deux tuyaux en cuivre valeur totale 38 fr., divers morceaux de cuivre dont la valeur avec ceux déjà énumérés dépasse 200 fr.

M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement a ouvert une enquête.

Vol de numéraire. — Un vol de numéraire a été commis au préjudice de Victor Asteurt, âgé de 22 ans, trieur, demeurant rue Daubenton, 42 f.

On lui a enlevé dans un coffre placé dans sa chambre à coucher, une somme de 35 francs.

Plainte a été déposée au commissariat du 4e arrondissement.

Vol de plomb. — Dans la nuit de mercredi à jeudi, des tuyaux de plomb, valeur 50 francs, ont été volés au numéro 47 de la rue Daubenton, dans une maison à usage d'estaminet, appartenant à M. Foveau, âgé de 45 ans, propriétaire, rue Daubenton, 23.

Plainte a été déposée au commissariat du 4e arrondissement.

Vol de montre. — Procès verbal a été dressé avant hier contre Angèle Duflot, âgée de 35 ans, couturière, demeurant rue de l'Alouette, pour vol d'une montre en argent estimée 35 francs, commis au préjudice d'Arsène Morelle, âgé de 25 ans, électricien, demeurant rue de la Perche, 23, qui avait accepté l'hospitalité de cette femme.

Morelle est rentré en possession de la montre.

Trousse en souffrance. — Mercredi, vers 6 h. 1/2 du matin, le nommé Théophile Debert, âgé de 21 ans, marchand de chiffons, demeurant rue du Tourcoing, 124, estaminet des Trois Cloches, à Tourcoing, a trouvé, rue de la Lys, à Roubaix, une trousse de médecin qu'il tient à la disposition de la personne qui l'aperdue.

Bris de carreaux. — Mercredi soir, vers six heures et demie, le nommé Louis Six, vermisseur, âgé de 17 ans, demeurant rue Pascal, à Lille, se trouvant sans pain et sans asile, a brisé plusieurs carreaux d'une fenêtre, chez Melle Piat, rue des Fabricants, pour se faire arrêter.

Les Bonnes des travailleurs. — Chez M. Réquillart et Scrive, la nommée Thieffry Angèle, éplucheuse, âgée de 18 ans, demeurant rue de Tourcoing, à Wattrelos, s'est fait une entorse au pied gauche en tombant.

— Chez M. Bawaeys de Geyter, le nommé Arthur Leiebvre, chauffeur, âgé de 25 ans, demeurant rue Saint-Maurice, s'est blessé au genou gauche en tombant.

— Un accident est survenu chez Mme Vve Gaudet et fils.

Le nommé Biérinx Auguste, homme de ville, 45 ans, demeurant rue des Arts, 174, a été serré entre sa voiture et une colonne et s'est contusionné l'épaule et le bras gauche.

Le docteur Lepers a diagnostiqué 15 jours d'incapacité de travail.

— Chez M. Emile Roussel, le nommé Tasson Raoul, teinturier, 16 ans, demeurant rue du Fontenoy, cour Moreau, 4, s'est fait une entorse au pied gauche en tombant.

SPORTS

Nord-Touriste. — Le comité de la section de Roubaix s'est réuni mardi dernier à six heures et demie du soir au local.

M. Wissant rend compte de sa mission pour l'aménagement du sentier appelé « la sarrière du mounier » qui conduit de Roubaix à Lannoy. Une démarche est décidée près du propriétaire du terrain. Le comité décide de faire une autre démarche près de M. l'ingénieur en chef des ponts et chaussées afin de demander une fois de plus que par les cahiers des charges qui sont actuellement en pourparlers, les Compagnies de tramways soient tenues de construire une piste cyclable à côté des nouvelles vies ferrées qui vont être établies.

M. Boulangé apprend au Comité qu'il possédera bientôt le devis pour la construction du pont sur la Marque et que l'autorisation nécessaire sera demandée incessamment à l'administration des ponts-et-Chaussées.

Le Comité décide enfin de faire une sortie dimanche prochain sur la route de Lille à Tourcoing dans le but d'examiner sur place les travaux à effectuer au trottoir cyclable, de concert avec le Comité lillois.

La séance est levée à 7 h. 1/2.

Théâtres, Fêtes et Concerts

"RIGOLETTO" A L'HIPPODROME

C'est devant une salle archi-comble, bondée d'un public empressé, que notre troupe lyrique a interprété hier « Rigoletto » du regretté Verdi, avec le concours de Noté, le célèbre baryton de l'Opéra.

Comme on s'y attendait, la représentation n'a été qu'une série d'ovations pour l'artiste si aimé du public.

Mme Mikaelly, dans le rôle de Gilda, M. Mikaelly, dans le rôle du duc, ont su rivaliser de pair avec leur brillant partenaire.

Loin d'être écrasés par Noté, ainsi que cela se produit souvent sur d'autres scènes, nos deux artistes se sont mis en relief et ont conquis les applaudissements mérités du public.

Dans le rôle de Sparafucile, M. Rumieux s'est taillé une bonne part du succès général.

En son ensemble, la représentation d'hier a été une des meilleures de la saison.

Nous formulerons cependant une critique qui à notre avis est faite par tous en général :

Si Noté est un chanteur de haut mérite, il se montre un peu trop comédien sans gêne et manque quelque peu de tenue en scène.

Pour être Roubaisien, on n'en a pas moins du goût, et nous pouvons à bon droit regretter que la célèbre baryton, se soit montré aussi dégagé d'allures dans le rôle tout dramatique qu'il interprétait hier, — très admirablement du reste, au point de vue lyrique.

Ceci dit, félicitons sans réserves M. Bourdette de la belle soirée qu'il nous a procurée, et prions-le de nous faire bientôt — comme on nous l'a laissé entendre — la bonne surprise de nous donner « Guillaume Tell ».

G. LESUR.

***

Dimanche, en matinée, le grand succès parisien, LE PUITS QUI PARLE.

Cercle philanthropique roubaisien. — C'est dimanche 3 mars, à 6 heures du soir, qu'aura lieu le grand concert organisé par cercle P. R. dans la salle des fêtes du café Pandoré, rue Pauvrée, 48, au profit de ses sociétaires sous les drapeaux.

PARTI OUVRIER

Section roubaisienne

La 1re section, mairie, se réunira aujourd'hui vendredi 1er mars 1901, à 8 h. 1/2 du soir, chez Florimond Dujardin, Grande-Place, 3.

Très important.

SOCIÉTÉS DIVERSES

Association des anciens élèves de l'Ecole Nationale des Arts Industriels de Roubaix. — Groupe tissage. — Réunion mensuelle le samedi 2 courant, à 8 h. précises, boulevard de Paris, 29.

Ordre du jour. — Propositions importantes : *Inscription de nouveaux membres.*

Le même jour, à huit heures 3/4, réunion du comité. *Présence indispensable.*

Ordre du jour. — Examen des propositions à mettre aux voix à la réunion générale de ce mois.

ETAT-CIVIL DE ROUBAIX

du 28 février 1901

NAISSANCES. — Henri Vercruysse, rue de la Redoute, 64. — Edmond Van Ende, *rue Voltaire*, cour Roussel, 2. — Alfred Duterle, rue Vaucanson, cour Beny, 7. — Jean Marcell, *rue du Bois*, 3. — Cyrille Suys, rue de Mouvaux, 68. — Antoinette Chalo, rue du Caire, cour Saint-Henri, 2. — Fernande Blomme, boulevard de Colmar, 46. — Julia Meirsman, rue Sébastopol, cour Delys, 13. — Suzanne Quivron, rue Blanchemaille. — Marceile Rogier, rue de Naples, 70.

DÉCÈS. — Alfred Mayeux, 32 ans, rue Cugnot, 10. — Victorie Valentin, 70 ans, rue du Moulin, 115. — Rosalie Legrand, 71 ans, rue du Vieil-Abreuvoir, 35. — Constant Philippart, 77 ans, rue du Collège, 96. — Désiré Vermeersch, 75 ans, rue Daubenton, 90. — Louis Watigny, 71 ans, rue des Fossés, 65.

Savon des Princes du Congo, parfum concentré

TOURCOING

Pourvoyeur de Correctionnelle

M. Dron n'est pas content, et le camouflet qui lui a été donné dimanche par les électeurs ouvriers prud'hommes est loin de l'avoir assagi. Tout au contraire, le *dompteur* devient dangereux. Sous la colère de ne pouvoir maîtriser les travailleurs tourquennois, les muscles de son visage se sont contractés, son regard paraît féroce et sa langue ne se délie que pour prononcer des mots de haine ou des injures.

S'il continue ainsi, la bave lui sortira bientôt de la bouche pour saliir sa barbe qui n'impose plus, et alors l'hydrophobe devra être conduit à l'Institut Pasteur de Lille.

Mais, dès maintenant, il y a urgence à *prendre des mesures préventives*, car sa haine se manifeste par des actes dignes d'un petit roquet auquel on a *rasué un os*.

Qu'on en juge :

M. Dron a déposé au parquet une plainte contre le citoyen Quivron, conseiller municipal socialiste, et a insisté auprès du Procureur de la République pour que notre ami soit poursuivi devant le tribunal correctionnel.

Nous ne savons pas encore si M. le procureur de la République donnera à la plainte de M. Dron, la suite qu'elle comporte, mais en admettant qu'elle ne soit pas jetée en bonne et due forme au panier, la comparution du citoyen Quiron devant la justice ne pourrait qu'aboutir à un acquittement.

M. Dron allègue dans sa plainte qu'il a été injurié par Quivron, conseiller municipal, en séance du Conseil, le 26 courant.

Or, voici le compte rendu impartial de l'incident :

Le citoyen Quivron demande la parole. — *Je voudrais, dit-il, obtenir de M. le Maire, une explication sur une parole qu'il a prononcée à mon égard.*

M. le Maire. — M. Quivron, vous n'avez pas la parole sur une question qui ne se trouve pas à l'ordre du jour.

Le citoyen Quivron. — Si vous ne me donnez pas la parole, je la prendrai quand même.

M. le Maire. — M. Quivron, vous n'avez pas la parole.

Le citoyen Quivron. — Vous êtes un *homme sans cœur et un imbécile.*

M. le Maire. — Je ne veux pas être insulté ici : je lève donc la séance et je saurai prendre des mesures pour empêcher le renouvellement de pareille scène.

Tandis que l'administration se retire suivie des conseillers, le citoyen Quivron s'écrie : « Si vous me chassez d'ici, vous serez à votre tour chassé par les électeurs ». — A. D.

A la Mairie. — Les commissions des Finances et Militaire, se réuniront aujourd'hui 1er mars, à 5 heures 1/2 du soir, à la Mairie.

Ordre du jour : Demande de vareuses par la Société de gymnastique du Blanc-Seau.

La Commission des Finances, se réunira à 5 h. 3/4.

Ordre du jour : Crédits supplémentaires afférents à l'exercice 1900.

Demande de subvention par la société colombophile du Blanc-Seau.

Articles de recettes à passer en non-valeurs.

Eglise Notre-Dame : Dégâts occasionnés au clocher par la foudre.

Caisse municipale de retraites : Projet de réorganisation.

Avis de la Mairie. — Le Maire de la ville de Tourcoing invite les personnes ayant une instruction suffisante, qui désireraient être commissionnées pour opérer le recensement de la population, qui doit avoir lieu le 24 mars 1901, à produire leur demande par écrit, à la Mairie, bureau de la population, avant le 5 mars prochain.

Un noyé. — Hier matin, vers 7 h. 1/2, le cadavre du nommé Delannoy, poélier-serrurier, rue de la Cloche, 23, a été retiré du canal, près du Pont national.

Delannoy était disparu depuis le 15 janvier dernier et son attitude à cette époque ne permet pas de douter qu'il y a eu suicide

Delannoy ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés mentales.

Sous le régime capitaliste. — Hier matin, vers 9 heures, la nommée Vandestienne Elise, 13 ans, cardeuse, demeurant à Neuville-en-Ferrain, a tenté de se jeter dans le canal au Pont de l'Espierre.

Elle donne pour motif la misère qui règne chez elle.

Son père, ses frères, ses sœurs et elle-même sont sans travail.

Les rentes du travail. — Deghein Sophie, 40 ans, demeurant rue Bullen, tissarand à l'établissement Barnat Fare et Frères, rue Deurmont, a été blessée à l'œil droit par une navette échappée d'un métier voisin. 5 à 6 jours de repos seront nécessaires.

— Huleur Henri, 22 ans, demeurant rue d'Alsace, serrurier chez M. Louis Beuque, rue du Brun-Pain, a été blessé à l'index de la main gauche, par une pointe. M. le docteur Beuque, qui lui a donné des soins, a constaté une plaie par piqûre à la deuxième phalange de l'index gauche. Un abcès se déclarera probablement.

L'incapacité de travail sera d'une dizaine de jours.

Parti Ouvrier. — Le Comité Exécutif informe les membres du Parti Ouvrier, qu'une nouvelle section est en formation chez le citoyen Constant Flament, estaminet de l'«Union des Travailleurs», ancienne ment «Coq Anglais», rue du Brun-Pain.

Le reconnaissance de cette nouvelle section se fera dimanche 3 mars, à quatre heures précises.

Une causerie-conférence devant être faite par un membre du Parti Ouvrier, le Comité exécutif invite les groupes de toutes les sections à se trouver chez le citoyen Constant Flament, à quatre heures précises.

Nous espérons que les socialistes se feront un plaisir d'assister à la formation d'une section dans ce quartier, jusqu'ici inféodé à la politique oppo tuniste.

Pour les grévistes. — Le syndicat de la filature a envoyé une somme de dix francs aux mineurs en grève de Montceau-les-Mines et une somme de cinq francs aux appréteurs et décatisseurs en grève de la maison Varlet de Paris.

Salle des Fêtes place Leverrier. — Dimanche 3 mars, à 4 heures, grand concert organisé par l'Harmonie des Francs avec le concours de plusieurs artistes.

Le prix des places est de 1/2 francs, 1 franc et 0 fr. 50.

On peut se procurer des billets à la salle des fêtes.

Lundi 4 mars à 8 heures. — Spectacle offert aux dames. — Irrévocablement troisième et dernière représentation DE LA POUPEE

Une dame accompagnée d'un cavalier, ou deux dames ensemble ne paieront qu'une place.

On peut se procurer des billets à l'avance à la salle des Fêtes.

Prix : 2 francs, 1 franc et 0 fr. 50.

ETAT-CIVIL DE TOURCOING

du 28 février 1901

NAISSANCES. — Bonte Eugène, rue du Flocon. — Billant Jules, rue de Valmy, 27. — Baert Flore, rue du Touquet, 188. — Deroubaix Jeanne, rue de Rouen, 7. — Deprez Julia, rue de Constantine, 8.

DÉCÈS. — Gayé Marie, 8 ans, rue Chêne Houpline. — Cailteux Alice, 21 jours, rue Marceau, 59. — Luysache Emilie, 36 ans, rue de la Croix-Rouge, 70. — Pesnard Amand, 50 ans, rue des Guetteurs, 64. — Dessauvages Paul, 48 ans, rue des Francs. — Delannoy Désiré 48 ans, *rue de la Cloche*, 29. — Coussens Polydore, 34 ans, rue Nationale, 122.

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

La gare de Croix-Wasquehal. — Nous recevons les plaintes de plusieurs personnes au sujet de l'état déplorable des abords de la Gare qu'on avait cependant pris l'engagement de nettoyer, comme cela a été dit au Conseil municipal de Croix.

Nos correspondants prétendent que la municipalité de Wasquehal n'intervienne pas auprès du Chemin de fer du Nord pour faire cesser un état de choses dont souffre toute la population.

Si la gare était située sur le territoire de Croix il y agrait déjà eu du changement et les promesses faites, rappelées sans répit jusqu'à complète exécution.

Mais au moment que l'un s'occupe de poules, l'autre de jardinage et un troisième de commissions n'ayant aucun rapport avec le service, il est évident que le balayage nécessaire s'en ressent. Cela peut très bien alors expliquer pourquoi le bourbier de la gare de Croix ne fait que croître et embellir.

L'an prochain, on y devra planter des eucalyptus pour assainir la région.

Le tramway. — A peine avions-nous pris connaissance de la réclamation relative au cloaque de la gare de Croix, que nous recevions les doléances d'un certain nombre de piétons qui gémissent de barboter dans la boue liquide qui s'étale depuis le pont de Croix jusqu'à la limite de Roubaix.

D'après ce que l'on nous dit, le tramway serait la cause du mal, les détritus retirés d'entre les rails étant rejetés avec le plus grand soin sur les côtés, ou le personnel de la riche compagnie les laisserait religieusement se confire, au grand dommage des pantalons et des bas de robes.

On nous demande d'attirer l'attention du Préfet sur cet amas de boue. C'est fait.

Vol audacieux. — Hier, M. Paul Lemerié, boucher, rue Holden, au Florrain, avait déposé 500 fr. dans le tiroir du comptoir de son magasin pour se rendre à Lille acheter les viandes qui lui sont nécessaires.

Pendant son dîner, on s'est introduit chez lui et enlevé le magot.

Deux jeunes vauriens de 17 à 18 ans qui avaient stationné devant la demeure de M. Lemarié sont activement recherchés.

Accident du travail. — Un conducteur de machines de l'usine Holden a fait une chute grave, et s'est fait au coude gauche une contusion sérieuse qu'on appelle « hygrome enflammé » et qui le tiendra au moins 20 jours chez lui.

Le recensement. — Les habitants de Croix sont invités à préparer à l'avance tous les documents d'état-civil en leur possession afin de faciliter le travail des recenseurs s'ils ne peuvent eux-mêmes remplir les bulletins qui leur seront remis avant le 24 mars, bulletins qu'ils sont priés de conserver proprement jusqu'au passage de l'agent chargé de les recueillir.

LANNOY. — **Accident de travail** — Un accident est survenu chez M. Muile Gadenne, brasseur à Lannoy, le nommé Jules Dument 25 ans, demeurant à Cysoing, s'est fait une plaie à l'index en nettoyant la cuve

Le docteur Parmentier a déclaré 10 jours d'incapacité de travail.

Les inscriptions électorales. — Hier matin, M. Payen, juge de paix, a déclaré que le prononcé du jugement pour les radiations des listes électorales qui avait été remis à huitaine serait encore retardé de huit jours le travail n'étant pas terminé.

Les Mahoulistes. — Depuis que nous avons rendu compte de la conférence qui a eu lieu mardi soir au patronage, les jeunes mahoulets ne décolorent plus.

Le président de la séance a été mis à la diète par son ami Parmentier qui lui a ordonné du thé. M. Verdier parle de baisser de 0,40 le prix de ses paquets de chicorée Blanche titité est revenu tout gris de saisissement.

Rapaille ne parle plus sans nous traiter de canaille. Il va même jusqu'à prétendre qu'il va nous donner des leçons de savoir faire et ne rien dire.

Tant mieux, c'est ce que nous demandons. A bientôt et vivent les mahoulets, hein ? Prudent.

LYS-LEZ-LANNOY. — **Accidents de travail.** — Un accident est survenu chez MM. Delannoy et Bis, filateur. Le nommé Désiré Merchey, 19 ans, piqueur, s'est blessé au pouce gauche en coupant une corde.

Le docteur Parmentier a déclaré 8 jours d'incapacité de travail.

— Chez MM. Boutemy frères, le nommé Henri, 21 ans, homme de peine, demeurant à Hem, en manœuvrant des wagons sur l'embranchement particulier de l'usine, a eu le pied pris entre le tampon d'un wagon et la locomotive et s'est fait de graves contusions.

Le docteur Lamotte, de Willems, a déclaré 15 jours d'incapacité de travail.

WASQUEHAL. — **Tentatives de vol.** — Dans la nuit de mardi à mercredi, la fille de M. Jean-Baptiste Willem, domestique chez M. Vrichon, à Roubaix, demeurant au Capreau, à Wasquehal, entendit du bruit dans la cour de sa maison.

Elle appela son père, qui descendit immédiatement et constata qu'on s'était introduit dans sa cour en coupant un treillage en fil de fer et qu'on avait tordu le cou à deux poules.

Une seconde tentative de vol a eu lieu dans la nuit de mercredi à jeudi, chez M. Courrier, rentier, demeurant au Capreaux. Un individu a coupé un carreau qu'il avait enduit d'argile : il est entré dans le salon et a tenté de forcer une porte, mais le bruit de ses outils réveilla M. Courrier qui ouvrit sa fenêtre et tira quelques coups de revolver ce qui mit l'individu en fuite.

La gendarmerie de Roubaix a ouvert une enquête pour ces deux tentatives.

Etat-civil du 28 février. — *Naissances.* — Marie Noto, chemin de l'Allumette. — Léa Leman, chemin de l'Ocary.

HEM. — **Grande conférence pour les cabaretiers.** — Dimanche 3 mars, à deux heures précises, aura lieu chez M. Louis Vanasbrouck, estaminet du Saint-Louis, quartier des Trois Baudets, une grande conférence organisée par les débitants de la commune, avec le concours assuré d'un délégué du Comité de défense de la région du Nord.

Sujet : La situation créée par la nouvelle loi sur les boissons et les mesures à prendre.

AVIS. — Les cabaretiers des communes voisines sont invités à assister à la réunion.

2° Ne seront admis dans la salle que les débitants, qui sont priés de se munir d'une de leurs feuilles de contributions ou autres, attestant leur profession.

Un voleur qui se rend. — Georges Bitermann, 24 ans, l'oncle et complice du jeune Lesaffre, dont nous avons relaté hier l'arrestation pour vol, s'est constitué prisonnier à la gendarmerie de Lannoy.

LE NORD

L'AFFAIRE DE BRÊMOND

Nos lecteurs n'ont pas oublié cette affaire et l'arrestation à Lille, du directeur de « l'Omnium foncier de France. »

Mandé, mercredi, au Palais-de-Justice de Lille, M. de Brémond a appris qu'il bénéficiait d'une ordonnance de non-lieu.

EST-CE LE COUPABLE ?

Nous avons relaté en son temps, le vol dont avait été victime M. Martel, bijoutier, rue de la Plaine.

Il y a environ six mois, une nuit, des malfaiteurs, après avoir escaladé plusieurs murs et fracturé une porte, pénétraient chez M. Martel. Ils enlevaient des bagues, des bracelets, des chaînes de montre, etc. Le tout était évalué, par le bijoutier, à un millier de francs.

Plainte fut déposée et une enquête ouverte. Jusqu'ici celle-ci n'a pas abouti.

Cependant, hier, M. Roussenac, commissaire de police du 7e arrondissement, a procédé à une arrestation. Tient-il un des coupables ? On ne saurait le dire. La personne arrêtée nie très énergiquement toute participation au vol pour lequel enquête M. Roussenac.

AU PALAIS

M. de Beaulieu, juge, a été désigné pour remplir les fonctions de juge d'instruction, en l'absence de M. Bressot, appelé à faire une période de 28 jours à Riom.

VIVACITÉ

Théophile Derick, qui travaille comme rentileur à l'usine S. Lees fils, fabricants de rideaux, rue du Sabot, n'a guère que seize printemps, mais, pour son âge, il est d'un caractère des plus irascibles.

Hier, après une vive discussion avec un de ses camarades d'atelier, nommé Vanhe, il lui lançait à la tête une bouteille qui, heureusement, ne fit qu'effleurer le cuir chevelu.

Vanhe en sera quitte pour une légère blessure. Quant à Derick, M. le commissaire du 2e arrondissement s'est chargé de lui faire reconnaître ses torts.

HYGIÈNE DE LA RUE

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est aujourd'hui, 1er mars que l'arrêté pris par le citoyen Delory, maire de Lille, à l'égard des manifestations extérieures du culte, et publié le 20 février dernier, est devenu exécutoire.

Nous rendrons compte des manifestations, de quelque nature qu'elles soient, qui pourraient se produire à l'occasion de la mise en vigueur dudit arrêté.

RENTES DES TRAVAILLEURS

Hier, vers 11 heures du matin, Kar Auguste, 17 ans, ajusteur, demeurant rue du Long-Pot, 101, à Fives, et travaillant à l'atelier des machines à raboter de l'usine de Fives-Lille, a eu la main droite serrée entre deux pièces.

Il en est résulté une plaie contuse du médius.

M. le docteur Dubois diagnostique une incapacité de travail de 10 jours.

A quel âge ce travailleur aura-t-il sa retraite ?

— A Fives encore, Degalez Victor, 49 ans, frappeur, domicilié, rue du Long Pot, 201, a reçu sur l'extrémité de l'index droit, un coup de marteau-pilon, qui a écrasé la dernière phalange et nécessitera sans doute, l'amputation de celle-ci.

Les soins lui ont été donnés par le docteur Dubois.

THÉATRES, FÊTES ET CONCERTS

Grand Théâtre. — (Direction A. BOURDETTE). — Aujourd'hui vendredi, 1er mars, RIP-RIP, opéra comique en 7 tableaux.

BOUBOUROCHE, pièce en 3 actes, de Courteline.

Bureaux à 6 h. 1/2. Rideau à 7 h.
Places gratuites ; 82d à 80c.

A travers le Département

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LESQUIN. — **Réunion publique.** — Dimanche 10 mars, à 6 heures du soir, estaminet « A Mon Idée », tenu par le citoyen Lœuil, route de la Gare, réunion publique et contradictoire, avec le concours des citoyens Henri Guesquière, adjoint au maire de Lille, conseiller général, et Constant Carlier, délégué du Comité Fédéral du P. O. F.

Ordre du jour. — Le Parti Ouvrier Français, son but, son programme.

A l'issue de la conférence, constitution définitive de la section du P. O. F.

Les élus sont instamment priés d'assister à la réunion.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

Un artilleur noyé dans la Scarpe

Avant-hier matin, vers 7 heures 1/2, on a retiré du canal de la Scarpe, à Dorignies, le cadavre d'un artilleur nommé Boucou Georges, de militaire qui était incorporé au 22e régiment d'artillerie, était disparu depuis le 20 janvier dernier.

Dans les poches du noyé, on a trouvé un porte-monnaie contenant 2 fr. 25 et une montre en argent.

Après les constatations d'usage le corps qui ne porte aucune trace de coups, a été transporté à la morgue de Dorignies.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

BRASSERIE EN FEU A ROUBAIX-WARENDIN

Un incendie qui a pris naissance dans un bâtiment où se trouvait une touraille renfermant 2,000 kilos de malt, s'est déclaré dans la brasserie de M. Pinquet, sise à Roubaix-Warendin.

En un clin d'œil, la toiture fut dévorée par les flammes, mais grâce aux secours organisés et à la pompe à vapeur de la commune, on parvint à se rendre maître du fléau.

Les pertes évaluées à 3,000 francs sont couvertes par l'assurance.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VICTIME DE LA RAPACITÉ PATRONALE

Un jeune enfant, le petit Joseph Carcel, âgé de douze ans seulement, journalier à la sucrerie de M. Pacville, à Neuville-sur-Escaut, est tombé sur un arbre de transmission en portant une charge trop lourde, et s'est fracturé le bras droit.

Il a en outre été blessé grièvement sur différentes parties du corps, notamment au cuir chevelu et aux pieds. Son état est très grave.

La guérison, sauf complications, demandera un délai de deux mois au moins.

Cet accident a causé une certaine émotion à Neuville et l'on se demande pourquoi l'inspecteur du travail tolère que de jeunes enfants de moins de treize ans soient employés à la sucrerie à des travaux bien au-dessus de leurs forces.

Il y a là un abus qui exige une sanction. Il y a assez de lois qui permettent aux patrons d'exploiter l'enfance pour le plus grand bien de leur coffre-fort, sans qu'il soit besoin de laisser violer celles qui lui accordent quelques protections.

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Audience du 28 février

Présidence de M. MARTIN, vice-président

Les exploits de Césarine. — César Rever, dite Césarine, est suffisamment connu dans Lille et Roubaix, pour qu'il y ait lieu de déplorer une fois de plus la fatale duplicité qu'a observée la nature en le créant avec deux sexes.

Césarine a fait une profession de l'exhibition de ses avantages, et nombre de petits jeunes gens ont été ainsi mis au courant de choses qu'ils n'avaient pas à connaître à leur âge.

Les condamnations ont plu sur le casier judiciaire de Césarine, qui ne s'en porte pas plus mal et qui, même, récidive sans vergogne.

C'est ainsi qu'elle a eu, à cette audience, les honneurs du huis-clos pour un procès qui lui impute les graves délits d'outrages publics à la pudeur et excitation de mineurs à la débauche.

Treize mois de prison, cette fois, à Césarine Rever.

Un acquittement. — M. Dumez marchand d'étoffes à Lens, a été victime d'un accident de voiture, et il a introduit devant le tribunal de commerce de Tourcoing, une demande en dommages et intérêts contre l'auteur de cet accident.

Pour faire « marcher » l'affaire, Dumez s'est ouvert à un courtier d'assurances, J.-B. Cattoir, lui promettant la moitié de l'indemnité obtenue.

Le tribunal a accordé 500 francs qui ont été versés à Cattoir par un agent d'affaires, en présence de M. Bressot, appelé à faire une période de 28 jours à Riom.

Dumez, qui voulait tout prendre sous prétexte qu'il ne se souvient pas de la convention.

D'où refus, puis plainte de Dumez contre Cattoir pour abus de confiance.

Me de Lauwereyns a heureusement remis les choses au point : il a obtenu des juges de correctionnelle saisis de cette délicieuse affaire l'acquittement pur et simple du courtier Cattoir.

Une lâcheté. — On laisse généralement aux femmes l'excuse de se venger avec le vitriol, mais on considère justement comme un lâche l'homme qui use d'un pareil moyen.

Jules Pouchain, artiste lyrique, à Lille, est presque un colosse de plus, sa femme toute mince, toute petite, ne lui donne aucun motif de jalousie.

C'est pourtant cette dernière excuse que Pouchain a servie au tribunal pour se faire pardonner d'avoir employé, le 20 décembre, une bouteille de vitriol pour punir sa femme ! La malheureuse a été atteinte à la figure, au cou, aux épaules, de façon tellement grave qu'on a craint un moment qu'elle ne puisse plus mouvoir la tête du côté gauche.

Les juges se sont arrêtés à cette considération que la victime de cette lâcheté a pardonné au misérable Pouchain pour faire intervenir l'application de la loi de sursis en faveur du prévenu, qu'ils ont condamné à 10 mois de prison.

Affaires diverses. — Un mois de prison à Pierre Berton, 30 ans, marchand ambulant à Mouscron, pour infraction à un arrêté d'expulsion.

— Pour mendicité, 15 jours à Fleury Coupleux, 43 ans, journalier, 2 mois à Géry Nédoncelle, pour mendicité et vagabondage.

— Charles Duvivier, 22 ans, 40 jours de prison et 5 fr. d'amende pour rébellion outrage et ivresse.

— Gustave Deyrendel, de Lille, 1 mois, pour coups à sa femme.

— Un mois à Louis Cottot, 20 jours à Emile Dusoulier, deux fraudeurs, pour rebellion, outrages et ivresse à Roubaix.

TRIBUNAL CIVIL DE LILLE

Audience du 28 février 1901

EXPROPRIATIONS

pour le remaniement général de la gare de Tourcoing et pour l'érection d'une gare annexe

Le jury valide, par défaut, les offres faites par la Compagnie du Nord à diverses personnes locataires de terrains expropriés, rue du Tilleul qui ne se sont pas présentées pour soutenir de leurs demandes d'indemnité :

— M. Abraham Dassonville, domestique, locataire. Offre et allocation 36 fr. et 1 fr.

— Vve Thomas, locataire. Offre et allocation 36 fr. et 1 fr.

— M. Bayard, homme de peine. Offre et allocation, 36 fr. et 1 fr.

— M. Pitters, fileur, locataire. Offre et allocation, 36 fr. et 1 fr.

— M. Emile Delaway, déchargeur, pour une emprise de 4 are 88 centiare. Offre et allocation, 36 fr. et 1 fr.

— M. Constant Mahieu, locataire. Demande 230 fr. Offre, 36 fr. et 1 fr. Allocation, 64 fr.

— Emile Lemaire, occupeur et propriétaire d'un hangar, sur une emprise de 5 centiares. Offre 3,230 fr. Demande 1,110 fr. Allocation, 0,060 fr.

— M. Delecocq-Vanthieghem, occupeur et propriétaire des constructions, sur une emprise de 19 centiares en bâtiments, 50 centiares en cour et bâtiments ; 41 centiares en écuries et magasins ; 1 are 87 en cour ; 51 centiares en hangar, demande 78,000 fr. Offre 21,028 fr. Allation 21,850 fr.

— Au même, pour un jardin, on offre 300 fr. Il réclame 1000 fr. Allocation 500 fr.

— A M. Baert-Hoscepied, négociant, pour un terrain et bâtiment, demande 196,188 fr. Offre 16,128 fr. Allocation 21,450 fr.

— M. Baert-Hoscepied soutient que le chemin en bordure du précédent terrain lui appartient, et non à la ville de Tourcoing, qui le réclame comme chemin rural reconnu. La question sera tranchée ultérieurement par les tribunaux compétents. En attendant, le jury accorde à l'un et à l'autre propriétaire une indemnité d'expropriation de 0 fr. que la Compagnie offrait ; la demande était de 1,00 fr.

— Mme veuve Hommaert-Soete rue de Palma, à Roubaix, est propriétaire de la terre sise « Au Tilleul » rue Chateaubriand, 54 ares 50 centiares, offre 51,100 fr. Demande 212,965 fr. Allocation 65,000 fr.

— Enfin Mr Louis Wagnon, marchand de légumes, locataire d'une parcelle expropriée appartenant à M. Desprez Holbecq, qui s'est arrangé à l'amiable avec la compagnie obtient 2,000 fr. ; il en réclamait 41,000 et la compagnie offrait 1400 fr.

La suite à demain.

LE BRILLANT COTÉ DE LA MALADIE,

Il consiste à se débarrasser de la maladie et à retrouver la santé.

Casimir CHIR

Voici le seul beau côté du rhumatisme, de la bronchite chronique, de la perte d'appétit et de sommeil, et de l'anémie :

Rueanes, le 26 avril 1900.

Messieurs,

Depuis quelques années, j'étais atteint de rhumatismes. Je souffrais, en outre, d'une toux chronique qui était dégénérée en bronchite et m'avait enlevé l'appétit et le sommeil. Aussi, mon état de faiblesse s'aggravait de jour en jour, au point que, profondément anémié, il me fut impossible de me livrer à aucun travail.

C'est arrivé à cette pénible situation que j'eus recours à votre Emulsion Scott dont je suivis l'usage d'une façon régulière. Un mieux sensible s'opéra bientôt dans mon état de santé : je souffrais moins et mon appétit était retrouvé.

L'amélioration s'accentua rapidement et c'est complètement rétabli que je vous adresse aujourd'hui mes meilleurs remerciements et l'expression de ma reconnaissance. Chir Casimir.

Le seul beau côté de la maladie en est la guérison. Il n'y a aucune joie, ni aucun réconfort à moins que l'on ne puisse retrouver la santé : mais voyez, dans le cas ci-dessus, cela fut accompli par l'Emulsion Scott sans aucune difficulté. Songez donc un seul instant aux centaines de mille personnes qui profitent chaque jour de l'Emulsion Scott. Les enfants l'absorbent pour prendre des muscles et de la force et se débarrasser de leurs rhumes et tendances à la débilité.

Les phtisiques la prennent pour perdre la toux et vaincre l'affaiblissement causé par la maladie. Certains la prennent pour l'anémie, la bronchite et bien d'autres maladies ; dans tous les cas et dans chacun en particulier, le travail le plus important de l'Emulsion Scott sera de relever l'état général de la santé, de sorte que ces maladies, non seulement disparaîtront, mais auront bien du mal à rentrer de nouveau dans l'organisme. Il est difficile, en effet, à la maladie ou affection locale de toute espèce d